

# Chemin piétonnier

St-Prex (VD), 2001-2004



**Maître de l'ouvrage**  
Commune de St-Prex

**Période de réalisation**  
2001-2004

**Coût**  
TTC : 1 000 000.-

**Ingénieur responsable**  
Pierre Mivelaz  
Pierre Friedli

## Programme

Le chemin piéton relie la plage *En Coulet* à la plage de *Chauchy*, en bordure ouest du Bourg de St-Prex. Il entre dans le cadre du plan du directeur cantonal des rives vaudaises du lac Léman, qui a pour objectif de permettre à tous de se promener librement le long des rives de celui-ci.

Le chemin présente une longueur totale d'un peu plus de 720 m. Plusieurs passages en passerelle ont été aménagés pour préserver l'état naturel des berges, préserver l'espace privé de riverains et/ou agrémenter le parcours.

Localement, le chemin assure la protection d'un collecteur d'eaux usées, menacé par l'érosion de la berge et un glissement de terrain.

## Caractéristiques techniques

Génie civil	670'000.-
Serrurerie (passerelles)	150'000.-
Clôtures	100'000.-
Etudes	80'000.-